

# Cycle annuel de Mobilité

*Suivi du Dossier - Rentrée 2023*

**FLASH 2**

**FO**

Enseignement  
Agricole



## POUR QUI ?

Pour ceux qui  
souhaitent se  
porter candidat  
au mouvement  
en sept. 2023

NS 2023-28  
du 12/01/23

## QUOI FAIRE ?

Réunir les pièces à  
télécharger avant  
l'engagement de la  
télécandidature.

Si problème, écrire à :  
"assistance.dsa  
@agriculture.gouv.fr"

## A QUI ?

Saisie de la demande  
sur le site AgriMobEns,  
par Firefox.

 3 codes d'accès et  
un compte Agricoll.

~~X~~ **Mandater FO EA  
pour faire valoir vos  
droits à la mobilité**

**JUSQU'AU 26 JANV. !**